



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*25101181\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

**31 JUL. 2025**

DU BRASSANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0819 306 045**

Nom

(en entier) : **PROXI Village N°1**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Av. Reine Astrid, 1 - 1440 Wauthier-Braine**

**Objet de l'acte : Objet de l'acte : Démission et admission d'administrateur(s),**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2025 de la SA Proxi Village N°1

**5. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes**

L'assemblée générale réunie en séance du 22/04/2025, a désigné en tant que commissaires aux comptes pour la période 2025-2027, Madame Céline Arnaud, représentante de la société RSM Belgium, dont le siège d'exploitation est situé, rue Antoine de Saint-Exupéry 14, 6041 Gosselies, n° 0436.391.122.

Les émoluments annuels sont fixés à 1.400 € htva. Ce mandat s'achèvera à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2027.

**6. Démission, renouvellement de Mandat(s) et admission d'administrateur(s),**

Le Président Bernard Pilot et le Secrétaire Baudouin Meyers ont présenté leur démission en tant qu'administrateurs. Ils sont chaleureusement remerciés pour toutes ces années de dévouement et d'engagement envers l'entreprise.

L'organe d'administration a désigné Monsieur Grégory Casale comme successeur à la Présidence de l'organe d'administration.

L'assemblée à l'unanimité approuve ces démissions et cette nomination.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)